



NATIONS
UNIES

EP

UNEP/MED WG.484/2



**PROGRAMME DES NATIONS UNIES
POUR L'ENVIRONNEMENT
PLAN D'ACTION POUR LA MÉDITERRANÉE**

UNEP

10 Novembre 2020
Français
Original : anglais

Première réunion du groupe de travail d'experts sur l'amélioration du plan régional de traitement des eaux usées urbaines et l'élaboration d'un nouveau plan régional de gestion des boues d'épuration

Vidéoconférence, 9-10 Décembre 2020

Point 2 de l'ordre du jour : Organisation des travaux

Ordre du jour provisoire annoté

Pour des raisons environnementales et économiques, le tirage du présent document a été restreint. Les participants sont priés d'apporter leur copie à la réunion et de ne pas demander de copies supplémentaires

PNUE/PAM
Athènes, 2020

Ordre du jour provisoire annoté

Introduction

1. La 21^e réunion ordinaire des parties contractantes (CdP-21) à la Convention pour la protection du milieu marin et du littoral de la Méditerranée et ses protocoles (Naples, Italie, 2-5 décembre 2019) a adopté la décision IG.24/10 qui appelle à la mise à niveau du plan régional de réduction de la demande biochimique en oxygène (DBO5) des eaux usées urbaines et à l'élaboration d'un nouveau plan régional de gestion des boues d'épuration.

2. Conformément à ce mandat, le Secrétariat de la Convention de Barcelone a élaboré des projets pour les deux Plans régionaux en accord avec les Principaux éléments approuvés par la CdP21 en tant que partie intégrante de la Décision IG.24/10. Les éléments principaux précisent la structure des nouveaux plans régionaux, conformément à l'approche déjà en place pour les 10 plans régionaux existants. Les éléments principaux fournissent en outre des détails sur la portée et l'objectif de chaque plan régional ainsi qu'une liste de mesures techniques proposées, y compris des mesures de soutien à la mise en œuvre.

3. Les projets de plan régional pour le traitement des eaux usées urbaines et de plan régional pour la gestion des boues d'épuration sont présentés ici à la première réunion du groupe de travail d'experts pour examen et révision. Sur la base des résultats de cette réunion, les projets de plans régionaux seront révisés le cas échéant pour être examinés plus avant lors de la 2^e réunion du groupe de travail qui devrait se tenir juste après la réunion des points focaux du MED POL en mai 2021.

4. Les annotations suivantes à l'ordre du jour provisoire ont été préparées par le Secrétariat pour aider les participants à la réunion dans leurs délibérations.

Point 1 de l'ordre du jour : Ouverture de la réunion

5. La réunion sera ouverte à 10h00 (HNE) le mercredi 9 décembre 2020 virtuellement par le coordinateur du Programme des Nations Unies pour l'environnement/Plan d'action pour la Méditerranée - Secrétariat de la Convention de Barcelone.

Point 2 de l'ordre du jour : Organisation des travaux

<i>Documents de travail</i>	UNEP/MED WG.484/1 UNEP/MED WG.484/2
<i>Documents d'information</i>	UNEP/MED WG.484/Inf.1

a) Règlement intérieur

6. Le Règlement intérieur des réunions et des conférences des Parties contractantes à la Convention sur la protection du milieu marin et du littoral de la Méditerranée et aux Protocoles associés s'appliquera mutatis mutandis à la présente Réunion (UNEP/IG.43/6, Annexe XI).

b) Élection du Bureau

7. Conformément à l'article 20 du règlement intérieur énoncé au paragraphe 2 a), la réunion du groupe de travail d'experts sur la mise à jour des annexes au Protocole tellurique de la Convention de Barcelone élira un président, trois vice-Présidents et un rapporteur parmi les représentants des parties contractantes.

c) Adoption de l'ordre du jour provisoire

8. Conformément à l'article 14 du Règlement intérieur énoncé au paragraphe 2 a), le projet d'ordre du jour tel qu'il figure dans le document UNEP/MED WG.484/1 et dont la version annotée

dans le présent document, ainsi que le calendrier figurant en annexe au présent document, seront examinés et soumis pour adoption à la réunion.

d) Organisation des travaux

9. Les discussions se dérouleront en séances plénières de 10h00 à 12h00 ; 13h00 à 15h00 et 15h30-1 h30 pendant la réunion.

10. Un service d'interprétation simultanée en anglais et en français sera assuré pendant les trois sessions. Les documents de travail seront disponibles en anglais et en français. Les participants sont encouragés à télécharger la documentation sur leur ordinateur avant la session.

11. Il est prévu de clôturer la réunion le 10 Décembre 2020 à 17h30 après l'adoption des conclusions et recommandations.

Point 3 de l'ordre du jour : Examen du projet de plan régional sur le traitement des eaux usées urbaines

<i>Documents de travail</i>	<i>UNEP/MED WG.484/3</i>
<i>Documents d'information</i>	<i>UNEP/MED WG.484/Inf.3</i>

12. Au titre de ce point de l'ordre du jour, le Secrétariat présentera le document UNEP/MED WG.484/3 sur le Plan régional pour le traitement des eaux usées urbaines, y compris les principes directeurs adoptés, les mesures proposées, le calendrier de mise en œuvre et des rapports.

13. La réunion devrait examiner les dispositions et les mesures proposées dans le projet de plan régional en mettant l'accent sur les dates proposées pour se conformer aux mesures juridiquement contraignantes, et fournir ses commentaires le cas échéant afin que le document soit finalisé et soumis à la 2^e réunion du groupe de travail prévue en mai 2021, juste après la réunion des points focaux du MED POL, pour examen et approbation.

Point 4 de l'ordre du jour : Examen du projet de plan régional sur la gestion des boues d'épuration

<i>Documents de travail</i>	<i>UNEP/MED WG.484/4</i>
<i>Documents d'information</i>	<i>UNEP/MED WG.484/Inf.3</i>

14. Sous ce point de l'ordre du jour, le Secrétariat présentera le document UNEP/MED WG.484/4 sur le Plan régional pour la gestion des boues d'épuration, y compris les principes directeurs adoptés, les mesures proposées, le calendrier de mise en œuvre et des rapports.

15. La réunion devrait examiner les dispositions et les mesures proposées dans le projet de plan régional en mettant l'accent sur les dates proposées pour se conformer aux mesures juridiquement contraignantes, et fournir ses commentaires le cas échéant afin que le document soit finalisé et soumis à la 2^e réunion du groupe de travail prévue en juin 2021, juste après la réunion des points focaux MED POL, pour examen et approbation.

Point 5 de l'ordre du jour : Questions diverses

16. Au titre de ce point de l'ordre du jour, les participants pourront évoquer toute autre question relative à l'objet de la réunion.

Point 6 de l'ordre du jour : Conclusions et Recommandations

17. Au titre de ce point de l'ordre du jour, la Réunion examinera, modifiera et adoptera le projet de conclusions et de recommandations qui résultera des discussions, tel que préparé par le Rapporteur.

Point 7 de l'ordre du jour : Clôture de la Réunion

18. Le Président clôturera la réunion le jeudi 10 Décembre 2020 à 17h30.

CALENDRIER PROPOSÉ ¹

Mercredi, 9 décembre 2020		
10:00 – 10:15	Point 1 de l'ordre du jour : Ouverture de la réunion	
10:15 – 10:30	Point 2 de l'ordre du jour : Organisation des travaux	UNEP/MED WG.484/1 UNEP/MED WG.484/2 UNEP/MED WG.484/Inf.1
10:30 – 10:50	Point 3 de l'ordre du jour : Examen du projet de plan régional de traitement des eaux usées urbaines - Présentation par le Secrétariat de certains aspects du plan régional amélioré	UNEP/MED WG.484/3 UNEP/MED WG.484/Inf.3
10:50 – 12:00	Point 3 de l'ordre du jour : Examen du projet de plan régional de traitement des eaux usées urbaines - Discussion ouverte animée par le Secrétariat avec les membres du groupe de travail sur les articles du plan régional	UNEP/MED WG.484/3 UNEP/MED WG.484/Inf.3
12:00 – 13:00	<i>Pause déjeuner</i>	
13:00 – 15:00	Point 3 de l'ordre du jour : <i>(suite)</i> - Discussion ouverte animée par le Secrétariat avec les membres du groupe de travail sur les articles du plan régional	UNEP/MED WG.484/3 UNEP/MED WG.484/Inf.3
15:00 – 15:30	<i>Pause</i>	
15:30 – 17:15	Point 3 de l'ordre du jour : <i>(suite)</i> - Discussion ouverte animée par le Secrétariat avec les membres du groupe de travail sur les articles du plan régional	UNEP/MED WG.484/3 UNEP/MED WG.484/Inf.3
17:15 – 17:30	Point 3 de l'ordre du jour : <i>(suite)</i> - Résumé général par le Secrétariat des résultats des discussions pour la révision du projet de plan régional	UNEP/MED WG.484/3 UNEP/MED WG.484/Inf.3
Jeudi, 10 décembre 2020		
10:00 – 10:20	Point 4 de l'ordre du jour : Examen du projet de plan régional de gestion des boues d'épuration - Présentation par le Secrétariat de certains aspects du plan régional développé	UNEP/MED WG.484/4 UNEP/MED WG.484/Inf.3
10:20 – 12:00	Point 4 de l'ordre du jour : Examen du projet de plan régional de gestion des boues d'épuration - Discussion ouverte animée par le Secrétariat avec les membres du groupe de travail sur les articles du plan régional	UNEP/MED WG.484/4 UNEP/MED WG.484/Inf.3
12:00 – 13:00	<i>Pause déjeuner</i>	
13:00 – 15:00	Point 4 de l'ordre du jour : <i>(suite)</i> - Discussion ouverte animée par le Secrétariat avec les membres du groupe de travail sur les articles du plan régional	UNEP/MED WG.484/4 UNEP/MED WG.484/Inf.3
15:00 – 15:30	<i>Pause</i>	

¹ UTC+3 (Heure d'Athènes)

15:30 – 16:30	Point 4 de l'ordre du jour : <i>(suite)</i> - Discussion ouverte animée par le Secrétariat avec les membres du groupe de travail sur les articles du plan régional	UNEP/MED WG.484/4 UNEP/MED WG.484/Inf.3
16:30 – 16:45	Point 4 de l'ordre du jour : <i>(suite)</i> - Résumé général par le Secrétariat des résultats des discussions pour la révision du projet de plan régional	UNEP/MED WG.484/4 UNEP/MED WG.484/Inf.3
16:45 – 17:00	Point 5 de l'ordre du jour : Autres questions	
17:00 – 17:30	Point 6 de l'ordre du jour : Conclusions et recommandations	
17:30	Point 7 de l'ordre du jour : Clôture de la Réunion	